



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL



BENEVOLE DU MOIS – SEPTEMBRE 2020 : RAVERDY Claude

« Au CS Villeneuve Saint Germain, mon seul club, j'ai occupé toutes les fonctions : président, secrétaire et actuellement trésorier. » Raconte Claude Raverdy. Il a été aussi arbitre officiel pendant 25 ans. Ce fidèle bénévole continue aujourd'hui de donner beaucoup de son temps auprès des équipes de jeunes et des équipes seniors du CSV mais il gère surtout, avec la vingtaine de dirigeantes et de dirigeants qui l'entourent, les différentes manifestations organisées par le club.

Cette passion pour le football lui a été transmise par son père, dirigeant mais surtout longtemps « homme à tout faire » du CS Villeneuve. Dans les années 60, Claude joue dans les équipes minimes puis en cadets et un peu en seniors mais préfère s'orienter vers l'encadrement des jeunes. L'évocation de ses meilleurs souvenirs dans le football le ramène à l'arbitrage où il a vu un certain Jean-Charles Cailleux effectuer son premier match en tant qu'arbitre de touche avec lui à Tergnier. Ce dirigeant emblématique aime également évoquer la montée de l'équipe fanion en division d'honneur lors de la dernière journée de championnat : « Ce dimanche là, Patrick Genin m'avait envoyé à Gamaches pendant que Villeneuve jouait à Sérifontaine. Je lui donnais l'évolution du score. Si Gamaches gagnait, il montait. Heureusement cela ne s'est pas produit. »

Quand, en 2015, son club de cœur s'est retrouvé proche du dépôt de bilan, il a œuvré pour remettre l'association sur de bons rails avec notamment Thomas Lefevre, l'actuel entraîneur de l'équipe A, mais surtout l'aide financière de la municipalité.

Dans la vie courante, ce retraité de l'imprimerie entame son cinquième mandat au sein du conseil municipal de la commune. Pour finir, Claude lance un petit cri d'alarme devant le manque de bénévoles : « Malheureusement le bénévolat se perd. Je ne vois pas de nouvelles têtes dans certains clubs. Peu de personnes veulent s'investir, je le déplore. Pourquoi ? Est-ce un phénomène de société ? »

Propos recueillis par Christophe SEREC